

CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉUNION ORDINAIRE – PROCÈS-VERBAL

Le mercredi 16 septembre 2026 à 18 h 30

(Salle de conférence CSR Chaleur - 702, rue Principale, suite 2, Petit-Rocher)

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET MOT DE BIENVENUE

Le président ouvre la réunion à 18 h 34.

2. PRÉSENCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Les présences sont notées, le quorum est donc constaté.

NOM DES ÉLUS (ES)	REPRÉSENTATION	DIRECTION	PRESENCE = ✓ ABSENCE = X
Michael Willett	Bathurst - Conseiller	Président (e)	✓
Kim Chamberlain	Bathurst – Maire		✓
Mario Lapointe	Belledune – Maire		
Cynthia Robinson	Belledune – Conseillère		✓
Laura McNulty	District Rural Chaleur	Vice-président (e)	✓
Donald Duclos	District Rural Chaleur		✓
Rachel Boudreau	Belle-Baie – Maire		✓
Robert DeGrâce	Belle-Baie – Conseiller	3 ^e dirigeant	✓
EMPLOYÉS (ES)			
Jocelyne Hachey	Chef de direction		✓
Dayna Anderson	Directrice – Déchets solides		✓
Joyce Basque	Directrice – Finances		✓
Shirley DeSilva	Directrice – Développement économique et touristique		X
Natalie Wright	Directrice – Développement communautaire		✓
Thomas Lizotte	Directeur - Communications		✓
André Frenette	Directeur – Service d’urbanisme		X
Donna Landry-Haché	Chef des opérations et Secrétaire du CA		✓

3. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Résolution : 2026-176-01	Proposée par : Rachel Boudreau Appuyée de : Laura McNulty
QUE l’ordre du jour soit adopté tel que présenté.	
Pour : 7 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. DÉCLARATIONS DE CONFLITS D’INTÉRÊTS

Néant.

5. PROCÈS-VERBAL

5.1 Résolution – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2026

Résolution : 2026- 176-02	Proposée par : Kim Chamberlain Appuyée de : Robert DeGrâce
QUE les membres du conseil adoptent le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2026.	
Pour : 7 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

5.2 Affaires découlant du procès-verbal Néant.

6. PRÉSENTATIONS

Néant.

7. CORRESPONDANCE

Néant.

8. CORPORATIF ET COLLABORATIF

Néant.

9. SERVICE D'URBANISME

Néant.

10. GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

10.1 Résolution – Achat d'un UTV (Side-by-Side)

Résolution : 2026-176-03	Proposée par : Donald Duclos Appuyée de : Kim Chamberlain
Attendu que l'achat d'un UTV Side-by-Side a été approuvé dans le budget de capital 2026; Attendu que le montant proposé dans l'offre recommandée est à l'intérieur des dépenses prévues pour un tel achat; Attendu que le plus bas soumissionnaire répond aux critères énoncés dans le document d'appel d'offres; Attendu que le fonds de réserve en capital paiera la totalité de cet achat et qu'aucun financement n'est donc nécessaire; QUE la Commission de services régionaux Chaleur accepte la soumission de Patterson Sales & Service Ltée d'un montant de 35 899,35\$ taxes incluses pour l'achat d'un UTV CF Moto U10 Pro Highland, année 2026 – Side-by-Side.	
QUESTION : <i>Les membres du CA demandent de quelle façon l'UTV sera utilisé.</i> - <i>Mme Anderson répond que c'est utilisé uniquement sur le site d'enfouissement. Il y a entre quatre (4) et cinq (5) kilomètres à faire chaque heure par le gardien. Et, le technologiste doit l'utiliser au courant de la journée aussi. En raison de la grandeur du site, cet outil sauve beaucoup de temps. De plus, la Chef de direction avise les membres qu'habituellement, c'est un camion qui est utilisé. Cet achat réduit les coûts à la CSR Chaleur.</i>	
Pour : 7 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

11. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Néant.

12. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

12.1 Poste de Spécialiste en développement économique

La Chef de direction, Mme Jocelyne Hachey, avise les membres du CA que le poste du spécialiste en développement économique est M. Tommy Raiche. Il rentre en fonction dès le lundi 5 octobre 2026.

Mme Rachel Boudreau demande une clarification de quelle poste qu'il s'agit.

Mme Hachey répond que c'est l'ancien poste à Emilie Dilhac.

13. FINANCES

13.1 Budget 2027

13.1.1 Résolution – Circulation de l'ébauche du budget 2027 aux communautés membres

La directrice des finances, Mme Joyce Basque, clarifie :

- Le budget demeure inchangé depuis la dernière rencontre ;
- Quelques ajustements ont été appliqués aux formulaires à l'intérieur du document. Mais, les montants finaux demeurent inchangés ;
- Le comité de surveillance ont fait la révision du budget le lundi 14 septembre 2026 ;
- La Chef de direction, Mme Jocelyne Hachey, ajoute que maintenant que la CSR Chaleur a terminé ses démarches budgétaires, le budget va être en circulation dans les municipalités membres pour une période de quarante-cinq (45) jours. Donc, des changements pourraient être demandés suivant cette exercice.

Résolution : 2026-176-04	Proposée par : Rachel Boudreau Appuyée de : Laura McNulty
Attendu que , la CSRC a tenu une session de travail publique le mercredi 9 septembre 2026 afin de réviser les composantes dudit budget 2027. Attendu que , la CSRC a présenté l'ébauche du budget 2027 au comité de soutien et surveillance le lundi 14 septembre, 2026 ; QUE le budget préliminaire 2027 d'une somme de 14 402 429 \$ pour le fonctionnement et de 2 884 224 \$ pour les dépenses en capital soit soumis à la province et aux municipalités tel que prescrit à l'article 28 de la Loi sur la prestation des services régionaux.	
Pour : 7 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

13.2 Résolution – Autorisation de l'ajout d'un approbateur suppléant pour les TEF

La directrice des finances, Mme Joyce Basque, clarifie :

- Il doit avoir une personne qui initie la demande d'approbation et une autre personne qui l'approuve. Ce ne peut pas être la même personne.
- En ce moment, nous sommes que deux (2) personnes. Alors, il nous faut une troisième personne afin d'appuyer les opérations dans le cas d'absence.

La Chef de direction, Mme Jocelyne Hachey, explique que le président, et elle-même, doivent aussi approuver les dépenses pour les DRD (Dépôts et Retraits directes). Donc, il y a toujours une vérification au processus.

Résolution : 2026-176-05	Proposée par : Kim Chamberlain Appuyée de : Robert DeGrâce
ATTENDU QUE la Commission de services régionaux Chaleur (CSRC) effectue des transactions financières, notamment des transferts électroniques de fonds (TEF), dans le cadre normal de ses activités ; ET ATTENDU QUE la politique administrative actuelle exige une autorisation appropriée pour les transactions financières et que le processus de TEF de l'organisation exige la participation de deux personnes pour chaque transaction, soit une personne qui effectue la saisie (initiateur) et une personne qui l'approuve (approbateur) ; ATTENDU QU'il est jugé nécessaire et prudent d'ajouter un initiateur et un approbateur autorisés suppléants afin d'assurer le déroulement efficace et ininterrompu des opérations financières ; ATTENDU QUE les employés autorisés à effectuer ces transactions comprennent la Directrice des finances et, à titre de suppléante, la Gestionnaire de bureau de gestion des déchets solides ; ET ATTENDU QUE la CSRC a récemment retenu les services d'une technicienne comptable à titre contractuel ; IL EST DONC RÉSOLU que : 1. La technicienne comptable, Lynda Bernier, soit par la présente autorisée à effectuer la saisie ou à approuver les transactions de TEF au nom de la CSRC, à titre de deuxième suppléante; 2. Toutes les institutions financières concernées seront avisées de ce changement et invitées à mettre à jour leurs dossiers en conséquence; 3. La présente résolution entre en vigueur immédiatement après son adoption; 4. Toute résolution antérieure incompatible avec les dispositions de la présente résolution est par la présente modifiée ou abrogée.	
Pour : 7 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

14. AFFAIRES NOUVELLES

Néant.

15. HUIS CLOS

15.1 Résolution – Ouverture du Huis clos

Résolution : 2026-176-06	Proposée par : Kim Chamberlain Appuyée de : Laura McNulty
QUE ce point soit discuté à huis clos selon l'Article 68 (1) c) et g) de la « Loi sur la gouvernance locale ».	
Pour : 7 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

- ✓ **SUJET A : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE**
 À LA SUITE DE CONNAÎTRE LE SUJET DE LA DISCUSSION, M. ROBERT DEGRÂCE DÉCLARE UN CONFLIT D'INTÉRÊT À CE SUJET ET QUITTE LA SALLE.
 LA DÉCLARATION EST NOTÉ ET SERA GARDÉE AUX DOSSIER AVEC LES AUTRES DOCUMENTS RELIÉS AVEC CETTE SÉANCE ORDINAIRE.
- ✓ **SUJET B : MISE A JOUR CONCERNANT L'AÉROPORT RÉGIONAL DE BATHURST**

15.2 Résolution – Levée du huis clos

Résolution : 2026- 176-07	Proposée par : Kim Chamberlain Appuyée de : Rachel Boudreau
QUE le huis clos soit levé.	
Pour : 7 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

SUJET A : Les membres du CA félicitent Mme Dayna Anderson pour son travail.

AJOUT DU POINT #15.3 SUIVANT LA SORTIE DU HUIS CLOS.

15.3 Résolution – Renouveaulement – Convention collective – SCFP local 4193

Résolution : 2026- 176-08	Proposée par : Cynthia Robinson Appuyée de : Laura McNulty
Renouveaulement de la convention collective entre la Commission de services régionaux Chaleur et la SCFP local 4193 Attendu que les négociations pour le renouvellement de la convention collective entre la CSRC et la section locale 4193 du SCFP ont abouti, le 25 août 2026, à une entente de principe; Attendu qu'après révision des termes négociés le comité recommande le renouvellement de l'entente collective avec les changements proposés; Attendu que le conseil d'administration de la CSR Chaleur a été informé des termes et conditions de l'entente négociée et a estimé que celui-ci était dans le meilleur intérêt de la Commission; QUE le conseil d'administration accepte le renouvellement négocié d'une convention collective d'une durée de cinq ans (2025-2029) entre la Commission de services régionaux Chaleur et la section locale 4193 du SCFP, qui prévoit un ajustement salarial de 2,9% pour 2025, rétroactif à partir du 1 ^{er} janvier 2025, de 2% pour 2026, rétroactif à partir du 1 ^{er} janvier 2026, de 3% pour 2027, de l'IPC du Nouveau-Brunswick pour 2028 (minimum de 0,50\$) et de l'IPC du Nouveau-Brunswick pour 2029 (minimum de 0,50\$).	
QUESTION : <i>Mme McNulty demande si ces montants sont déjà reflétés au budget pour 2027.</i> <i>Mme Anderson confirme que oui.</i>	
Pour : 7 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La réunion est levée à 19 h 13.

Procès-verbal noté et préparé par :
 Donna Landry-Haché
 Chef des opérations et Secrétaire du CA